REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

യയയ

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

രുരുത

Présents:

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,

M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,

M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,

Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,

Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,

Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,

Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,

Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,

Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,

M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,

M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.

Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.

Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.

M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.

M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

യയയ

4f - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017 - LOTISSEMENT DE LEGUGNON

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que le Budget Primitif du lotissement de Légugnon s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : équilibrée à

252 857,21 €

Section d'investissement : équilibrée à

322 603,21 €

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le présent rapport,

- ADOPTE le Budget Primitif 2017 du lotissement de Légugnon.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.

Suivent les signatures.-



Pour le Maire empêché, Le Premier/Adjoint,

Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017